Envoyé en préfecture le 13/02/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20260205-CC_2026_22-DE

**MONTFORT COMMUNAUTÉ**
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

# CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le 5 février, le Conseil communautaire, dûment convoqué par courrier dématérialisé du 30 janvier, s'est réuni en session ordinaire à Montfort-sur-Meu, sous la présidence de Christophe MARTINS, Président.

**Étaient présents :**
Michel HALOUX, Régine LEFEUVRE, Jean RONSIN, Joseph THÉBAULT, Stéphane PAVIOT, Marie GUEGUEN, Yoan AUBERT, Isabelle OZOUX, Michel BARBÉ, Chrystèle BERTRAND, Christophe MARTINS, Yannick BRÉ, Sylvie PINAULT, Fabienne BONDON, Jean-Luc BOURGOGNON, Fabrice DALINO, Delphine DAVID (à partir de 20h45), Zoé HERITAGE, Marcelle LE GUELLEC, Thierry TILLARD, Yannick FOUVILLE, Christophe LEDUC, Anne-Sophie PATRU, Séverine BETHUEL, Loïc BOISGERAULT, Brigitte BERRÉE, Bruno DUTEIL, Yves TERTRAIS.

**Excusés avec pouvoir :** Elisabeth ABADIE à Joseph THÉBAULT, Frédéric DESSAUGE à Jean-Luc BOURGOGNON, Christine FAUCHOUX à Fabrice DALINO.

**Excusée :** Véronique MARIE.

La séance est ouverte à 20h30
Brigitte BERRÉE est élue secrétaire de séance

Nombre de conseillers : 32
En exercice : 32
Présents : 28
Pouvoirs : 3
Votants : 31
Quorum : 17

## URBANISME – AVENANT A LA CONVENTION RELATIVE AU CONSEIL EN ARCHITECTURE ET URBANISME EN ILLE-ET-VILAINE

*N° Délibération CC/2026/22*

***EXPOSE DES MOTIFS***

Le Département d'Ille-et-Vilaine met au service des collectivités qui le souhaitent un service de Conseil en Architecture et Urbanisme (CAU 35).

Il est composé d'architectes salariés du Département qui assurent des permanences dans les mairies ou les communautés de communes adhérentes, pour y rencontrer les particuliers qui ont un projet d'extension, de réhabilitation de leurs maisons, etc. Ils peuvent également accompagner

Envoyé en préfecture le 13/02/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20260205-CC_2026_22-DE

**MONTFORT COMMUNAUTÉ**
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

les élus locaux dans leurs projets d'urbanisme, d'aménagement et d'équipement ou d'entretien de leur patrimoine.

Montfort Communauté est adhérente au CAU 35 au nom des communes du territoire. La convention triennale 2022-2025 liant l'EPCI au Département est arrivée à échéance le 31 décembre 2025.
L'année 2026 s'annonçant fortement marquée par les élections municipales, le Département propose un avenant aux conventions déjà établies pour une durée d'un an. Cet avenant sera soumis à la Commission permanente du Département, le 26 janvier 2026 et modifie seulement la date de fin des conventions, les autres articles restent inchangés.

Pour rappel, les modalités d'intervention du CAU 35 sont les suivantes :
- une permanence par mois sur la commune d'Iffendic,
- une vacation de 65 € définie pour toute demi-journée de vacation de 4 heures (une vacation = 3 rendez-vous),
- l'engagement pris s'étend sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2026.

***VISAS ET CONSIDERANTS***

*Vu les statuts de la communauté,*
*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,*
*Vu le projet de nouvelle convention,*

Considérant l'intérêt et la plus-value de ce conseil, pour les particuliers et pour les collectivités de Montfort Communauté, il est proposé de maintenir ce service du CAU 35 en signant l'avenant à la convention, applicable jusqu'au 31 décembre 2026.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- autorise le président à signer l'avenant à la convention relative au Conseil en Architecture et Urbanisme en Ille-et-Vilaine.

*Certifié exécutoire par le Président,*
*Signé : Le Président, Christophe MARTINS*

*LE PRÉSIDENT,*
*Christophe MARTINS*

MONTFORT COMMUNAUTE
ILLE-ET-VILAINE

*Le secrétaire de séance,*